



PfB Prüfzentrum für Bauelemente

Dipl.-Ing. (FH) Rüdiger Müller

Fenster · windows
 Rollläden · shutters
 Türen + Tore · doors
 Fassaden · curtain walling
 Baubeschläge · building hardware

RAPPORT SUCCINCT N° 16/02-A040-K1

Version 1.fr

Résistance à l'effraction selon DIN EN 1627 : 2011 -09 « Blocs-portes pour piétons, fenêtres, façades rideaux, grilles et fermetures – Résistance à l'effraction – Prescriptions et classification, version allemande de l'EN 1627:2011 », en classe de résistance **RC 2** pour le groupe de produits 2.

N° de commande 16/02-A040
Client TORMAX | Landert Motoren AG
 Unterweg 14
 8180 Bülach-Zürich
 SUISSE



Type de construction Porte coulissante motorisée à un vantail et à deux vantaux, système LR 32 THERM RC2 MPVF, en profilés aluminium à rupture de pont thermique, en option avec partie latérale, schéma A ou schéma C

Dénomination du produit LR 32 THERM RC2 MPVF

Dimensions


	maxi	mini
Vantail (lxh) / panneau	3000 x 3000 mm	600 x 2000 mm
Dimensions totales de l'élément	6000 x 3000 mm	

Face d'attaque face opposée à l'entraînement

État de fermeture fermée, verrouillée et bloquée ou verrouillage motorisé

Quincaillerie/Remplissages Verrouillage multiple FUHR Multitronic 881 type 3 avec 2 verrouillages auxiliaires jusqu'à une hauteur de 2500 mm et 3 verrouillages auxiliaires jusqu'à une hauteur de 3000 mm, cylindre profilé DIN 18252-21-BZ ou à titre alternatif cylindre de fermeture selon EN 1303

Fermeture en classe de sécurité 4 et résistance à l'attaque classe D
 Vitrage mini selon EN 356 en classe de résistance P4A

Classification  Selon le rapport d'essai n° 16/02-A040-B1, le type de construction indiqué ci-dessus est résistant à l'effraction selon DIN EN 1627 : 2011-09 en **classe de résistance RC 2**

Désignation selon norme Porte résistante à l'effraction DIN EN 1627-RC 2

Validité Durée de validité de la norme DIN EN 1627 édition 2011-09


 Dipl.-Ing. (FH) Rüdiger Müller
 Directeur de l'Institut




 Dipl.-Ing. Matthias Demmel
 Chargé de mission

Les instructions de montage font partie intégrante du rapport d'essai n° 16/02-A040-B1 et doivent être jointes au présent rapport succinct et à chaque élément de construction.